

**COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION
GRANDANGOULEME**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU BUREAU COMMUNAUTAIRE
SEANCE DU 07 NOVEMBRE 2019**

Délibération
n° 2019.11.108.B

Mission OPC
(Ordonnancement,
Pilotage et
Coordination) relative
à la mise en oeuvre
des projets ORU sur
la commune
d'Angoulême et la
commune de La
Couronne

LE SEPT NOVEMBRE DEUX MILLE DIX NEUF à 16h30, les membres du bureau communautaire se sont réunis au siège de la communauté d'agglomération de GrandAngoulême - 25 boulevard Besson Bey à ANGOULEME suivant la convocation qui leur a été adressée par Monsieur le Président.

Date d'envoi de la convocation : **31 octobre 2019**

Secrétaire de séance : Jean-Jacques FOURNIE

Membres présents :

Jean-François DAURE, Michel ANDRIEUX, André BONICHON, Xavier BONNEFONT, Véronique DE MAILLARD, Gérard DEZIER, Denis DOLIMONT, Denis DUROCHER, François ELIE, Jeanne FILLOUX, Jean-Jacques FOURNIE, Michel GERMANEAU, Fabienne GODICHAUD, François NEBOUT, Yannick PERONNET, Jean REVEREAULT, Gérard ROY, Alain THOMAS, Roland VEAUX, Anne-Laure WILLAUMEZ-GUILLEMETEAU, Vincent YOU

Ont donné pouvoir :

Anne-Marie BERNAZEAU à Yannick PERONNET

Excusé(s) :

Anne-Marie BERNAZEAU, Jacky BOUCHAUD, Michel BUISSON, Jean-Claude COURARI, Guy ETIENNE, Maud FOURRIER, Annie MARAIS, Marie-Hélène PIERRE

BUREAU COMMUNAUTAIRE DU 7 NOVEMBRE 2019

**DELIBERATION
N° 2019.11.108.B**

COMMANDE PUBLIQUE

Rapporteur : Madame GODICHAUD

MISSION OPC (ORDONNANCEMENT, PILOTAGE ET COORDINATION) RELATIVE A LA MISE EN OEUVRE DES PROJETS ORU SUR LA COMMUNE D'ANGOULEME ET LA COMMUNE DE LA COURONNE

Dans le cadre du Programme National de Rénovation Urbaine – première génération, trois quartiers classés en ZUS ont fait l'objet d'une opération de renouvellement urbain : Ma Campagne et Basseau-Grande Garenne à Angoulême et Champ de Manœuvre à Soyaux pour un investissement global de 230 M€.

Suite à cela, Angoulême et La Couronne ont candidaté pour faire entrer leurs quartiers Politique de la Ville (QPV) respectifs de Bel-Air - Grand Font (BAGF) et Etang des Moines (EDM) au sein du Nouveau Programme de Rénovation Urbaine (NPNRU).

Ces deux quartiers de Bel-Air Grand Font et Etang des Moines ont été retenus au titre de Programme d'Intérêt Régional en 2014-2015.

Après la conduite d'études urbaines et sociales sur chacun de ces deux quartiers, les projets ont été validés par le Comité d'Engagement de l'ANRU du 8 octobre 2018.

Au regard de l'ampleur de certains projets de ces ORU, il a été demandé par l'ANRU de se faire appuyer d'un OPCU (ordonnancement, pilotage et coordination urbaine) pour le suivi de l'intégralité de ces opérations et la coordination des intervenants. Pour cela il est nécessaire de lancer une consultation.

La procédure à mettre en œuvre sera l'appel d'offres ouvert, lancé en application des articles L2124-2, R2124-2, R2161-2 à 5, R2131-16 à 20, R2162-1 à 6, R2162-13 à 14 du Code de la commande publique.

La forme du contrat sera un accord-cadre composite :

- Il est simple sur la base de prix forfaitaires pour les prestations décrites dans le cahier des charges ;
- Il est à bons de commande sur la base de prix unitaires pour les réunions supplémentaires

L'accord-cadre aura une durée de 16 semestres à compter de sa date de notification qui correspond à la durée de la convention passée avec l'Etat et l'ANRU dans le cadre de l'opération de renouvellement urbain.

Je vous propose :

D'APPROUVER les éléments essentiels du dossier de consultation des entreprises mentionné ci-dessus.

D'AUTORISER Monsieur le Président ou toute personne dûment habilitée à signer les marchés à intervenir, ainsi que les marchés négociés ou les procédures avec négociation en cas d'appel d'offres infructueux et tous les actes afférents à une résiliation éventuelle.

**APRES EN AVOIR DELIBERE,
LE BUREAU COMMUNAUTAIRE
A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES,
ADOpte LA DELIBERATION PROPOSEE.**

Certifié exécutoire :	
<u>Reçu à la Préfecture de la Charente le :</u> 12 novembre 2019	<u>Affiché le :</u> 12 novembre 2019